

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

Convocation le 18 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes du bourg de Carnac, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

Etaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Virginie MASSON, Christelle SOUQUES-MIAN, Véronique SUDRE, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

Secrétaire de séance : Anthony HENRAS

DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative sur le budget 2020. En effet, au moment de voter le budget en juillet 2020, la commune n'a pas équilibré le budget au niveau des opérations d'amortissements. Pour corriger ce problème, il faut créer une décision modificative, en enlevant la somme de 422€ en subventions d'investissement et en ajoutant la somme de 422€ dans l'amortissement des réseaux d'assainissement.

Pour équilibrer le budget, Monsieur Le Maire propose la décision modificative suivante :

R13/ 1341/18: Subventions investissement/ Dotation d'équipement des territoires ruraux /bâtiments communaux	- 422€	
R040/281532. Opération d'ordre/ amortissement réseaux assainissement		+ 422€

Le conseil municipal vote et approuve :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique,
 les jours, mois et an d'ici dessus.
 Cet acte a été publié le 01/10/2020
 Le Maire Mathieu MOLINIE



À CARNAC-ROUFFIAC,
Le 25 SEPTEMBRE 2020
Le Maire, Mathieu MOLINIE

